



MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET LES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE CHEZ LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Tous publics



Sur 2 niveaux de 4 journées

Les personnes atteintes de déficiences sont **quatre fois plus susceptibles de développer des troubles de santé mentale** que l'ensemble de la population : **troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles des comportements, consommations de toxiques et addictions**. Leur **vulnérabilité** les expose de manière bien supérieure à la moyenne à être victime de violences, ce qui entraîne le développement fréquent de **troubles traumatiques**. C'est donc alors ce **cumul de problématiques** qu'il faut prendre en compte. Les **conséquences cognitives des troubles psychiatriques**, en particulier de la schizophrénie, sont elle aussi extrêmement importantes. On parle alors de **situation de handicap** psychique, le handicap étant considéré comme résultant de la maladie. C'est pourquoi les personnes souffrant de schizophrénie sont de plus en plus fréquemment orientées vers les Etablissements de Travail Adaptés, et les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale. Les connaissances dans le domaine de la psychiatrie et de la santé mentale ont beaucoup évolué ces dernières années. L'autisme, qui était considéré jusqu'en 1981 comme un trouble psychotique, est aujourd'hui reconnu comme un trouble neuro développemental, et les préconisations concernant sa prise en charge ont totalement évolué. Or, les impacts des troubles autistiques sur la communication et l'autonomie ont amené bon nombre d'adultes à une situation de handicap, et ils sont en grand nombre accueillis dans les Foyers d'Accueil Médicalisés et Maisons d'Accueil Spécialisées. **Quelque soit le prisme par lequel on aborde la problématique**, il est certain que dans les établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap, il est aujourd'hui indispensable de **prendre en compte la dimension de la santé mentale**, de répondre au mieux aux situations de **souffrance psychique** et de les prévenir.

CONTENU DE LA FORMATION:

Niveau 1 Formation de base repères et connaissances en santé mentale sur 4 journées

Cette formation a pour objectifs de revisiter les représentations des troubles psychiques, de **connaître les différents facteurs de vulnérabilité** à la souffrance et aux troubles psychiques, de **connaître les facteurs de protection** afin de mettre en place des actions **de prévention**. Elle vise l'acquisition ou la réactualisation de **connaissances dans le domaine de la santé mentale**. Elle permettra de **connaître les différents troubles de santé mentale, leurs indicateurs, leurs impacts sur la vie quotidienne, la relation, l'insertion sociale et professionnelle, la parentalité** et d'avoir des indications quant aux **conduites à tenir** face à leurs manifestations ; de connaître et prendre en compte les **conduites d'abus et de dépendance à des toxiques** et les différents troubles psychiques, et les liens qu'entretiennent ces différents troubles ; de **connaître les différentes modalités de prise en charge et de traitement**, pour un meilleur **partenariat** avec les services de soins

Ces connaissances seront amenées à partir des problématiques qui se posent dans l'accompagnement **au quotidien**, et seront abondamment illustrées de **situations concrètes**, de **témoignages**, pour une meilleure **compréhension du vécu des personnes** en prise avec des troubles de santé mentale, et une **adaptation aux difficultés** rencontrées par les professionnels sur le terrain.

Niveau 2 Adapter son intervention aux problématiques de santé mentale sur 4 journées : outils pratiques

Les objectifs de ce module sont l'acquisition d'outils pratiques, outils d'observation, outils de transmission, outils de relation, pour un transfert des connaissances au travail de terrain. Lors de cette session, des pistes concrètes seront dégagées pour répondre aux problématiques rencontrées sur le terrain.

Comment adapter la relation aux différentes problématiques ? Comment gérer les situations particulièrement difficiles ? Quels mots employer pour transmettre sans interpréter ? Cette session permettra de répondre à ces questions, d'améliorer son observation afin de participer à l'évaluation des problématiques, de sa place de travailleur social, en travaillant autour **d'outils pratiques** d'observation et de repérage, **d'optimiser la relation** en travaillant sur la **juste distance**, l'impact de nos attitudes, son **empathie**, les **techniques d'entretien, les échanges au quotidien et informels**.

La seconde partie permettra de travailler autour des **situations difficiles : comment désamorcer la colère et les critiques, désamorcer l'agressivité et les risques de violence, faire face à la plainte ou la revendication, communiquer avec des personnes délirantes ou incohérentes, ou à des personnes sous l'emprise de toxiques ?** Au-delà, **comment les aider ? Comment travailler avec les usagers autour de la question de la sexualité**, en particulier lorsqu'ils ont été victimes de violences ? Ce module permettra d'acquérir des **outils pratiques** pour travailler autour de ces questions. Enfin, elle permettra de repérer les situations représentant une **urgence psychiatrique**, et de mieux les gérer.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les **apports théoriques** se font sous forme d'exposés, après avoir sollicité et mis à jour les connaissances initiales des participants. Ils sont les plus pragmatiques possibles, afin que les connaissances acquises soient au maximum transférables sur le terrain. Ces apports sont abondamment **illustrés** par des témoignages, écrits ou vidéos, de personnes souffrant de troubles de santé mentale.

Des exercices pratiques, mises en situation, analyses de situations rencontrées par les stagiaires, permettent une expérimentation des outils présentés. **Des supports écrits** sont remis aux participants : cahier du participant, fiches/outils, bibliographie "Pour aller plus loin" et listing "Ressources" (dont sites web)

Bilan de la formation et évaluation des acquis, par oral – tour de table en fin de formation en présence d'un représentant de la Direction – et par écrit – fiche d'évaluation à remettre au formateur en fin de session –

CONCEPTION DES PROGRAMMES

Nicole HACCART, Infirmière Psychiatrique, Directrice d'Etablissement Social (CAFDES). Formations complémentaires en Toxicomanie – DU Adolescence et Toxicomanie -, Education Thérapeutique du Patient, Psychoéducation –Schizophrénie, Troubles Bipolaires, TDAH -, Techniques d'Entretien – Approche motivationnelle, approche systémique -. Expériences en Pédopsychiatrie, en Psychiatrie pour adultes, en Accueil Familial Thérapeutique d'enfants et adolescents, en évaluations/interventions auprès de parents souffrant de troubles psychiques et de leurs enfants, fondatrice et directrice d'un Service Expérimental d'Accueil Spécialisé et d'Hébergement Individualisé pour adolescents et jeunes adultes en difficultés multiples relevant des services de Protection de l'Enfance.

Depuis 2010 formations dispensées au sein de Conseils Départementaux, Services de Protection des Majeurs, Foyers de l'Enfance, Maisons d'Enfants, ESAT, CHRS, services d'intervention à domicile et autres structures sociales et médico sociales.

Responsable pédagogique et administrative: Nicole HACCART

MODALITÉS PRATIQUES

Intervenantes : **Nicole HACCART, Véronique KOWARZ ou Lisa BLANCKEMAN**

Code formation : SHO1

Public : tout professionnel auprès de personnes en situation de handicap

Pré-requis: aucun

Durée de la formation : 48h (2 niveaux de 4 journées chacun)

Nombre de participants : 6 à 14

Coût : sur devis contact nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com

Modalités et délai d'accès : sur demande par mail, une proposition de devis vous est adressée dans les deux semaines. Ce devis est valable sur l'année civile. Si ce devis est validé, une demande d'intervention comportant les coordonnées précises du site et la période souhaitée doit être adressée par mail à nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com. Une réponse est apportée dans un délai de 15 jours, par téléphone s'il y a nécessité d'échanger en direct concernant les dates ou par mail. Nous contractualisons alors par la signature d'une convention et préparons l'adaptation des contenus et supports au plus près des besoins des participants en vous demandant de renseigner une fiche de préparation, que vous nous retournez par mail ainsi que la liste des participants au minimum 2 semaines avant le début de l'action. Les convocations aux participants leurs sont adressées directement par l'établissement organisant l'action, avec copie à notre organisme de formation.

Modalités d'organisation : sur les sites des établissements et services.

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées, conformément à notre charte!

Bilan de la formation et évaluation des acquis, par oral et par écrit, en collectif et en individuel.

Dernière mise à jour mars 2025